

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

D'ADDUCTION D'EAU DE LA REGION DE TOUQUIN - SIAEP

Comité syndical du 21 octobre 2016

L'an deux mille seize, le dix-sept juin à 9 heures 30 minutes, le comité syndical, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans la salle de la mairie de Touquin, sous la Présidence de Madame Sophie CHEVRINAIS.

Etaient présents :

Commune du Plessis-Feu-Aussoux :

Madame Isabelle PERIGAULT

Elisabeth de MORAIS

Commune de Pézarches :

Madame Sylvie SURAT

Madame Aurélie RACINET

Commune de Touquin :

Monsieur Christian CORDIER

Commune d'Ormeaux :

Madame Annie JEAN

Absente : Madame Dominique DEVARREWAERE

Madame Aurélie RACINET est élue secrétaire de séance.

Le comité accepte à l'unanimité de rajouter un point à l'ordre du jour :

« Convention de servitude Département de Seine-et-Marne/SIAEP pour pose d'un piézomètre »

1. Le compte rendu du 17 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

2. Délibération n° 12/2016

Concession de service public de l'eau potable : Approbation des candidats retenus par la commission de Concession de service public

Madame la présidente donne lecture du rapport de la commission sur le choix des candidats retenus pour la concession du service public de l'eau potable (rapport joint à la convocation aux membres du comité).

Après discussion, le comité syndical :

- **Accepte** le choix effectué par la commission, à savoir :
Les candidatures des entreprises **SAUR** et **SUEZ** (Lyonnaise des Eaux) sont retenues et seront sollicitées pour remettre une offre (conformément à l'Ordonnance 2016-65 du 29/01/2016 et au décret no. 2016-86 du 01/02/2016).
- **Demande** à la Présidente du SIAEP de la région de Touquin de transmettre un dossier de consultations aux entreprises sélectionnées et mentionnées ci-dessus.

3. Délibération n° 13/2016
Révision des statuts du SIAEP

Madame la Présidente soumet au comité le projet de modification des statuts du SIAEP notamment en ce qui concerne la compétence « Défense Incendie ».

Après délibération,

Considérant la loi NOTRE,
Considérant la mise en œuvre de la compétence GEMAPI,

Le comité estime qu'il n'est pas opportun de modifier les statuts.

Pour information, les tarifs concernant l'entretien de la défense incendie seront négociés avec les entreprises lors de la consultation pour la Concession de service public : les communes auront le choix de confier ou non les travaux d'entretien de leur défense incendie à l'entreprise qui sera retenue.

4. Délibération n° 14/2016
Convention de Servitude

Madame la Présidente présente la demande du Département qui souhaite installer un piézomètre dans le captage de Pézarches.

Après délibération, à l'unanimité,

Le comité donne son accord de principe sur l'installation d'un piézomètre dans le captage de Pézarches et sur la signature d'une convention Département/SIAEP de la région de Touquin.

5. Divers

- Madame la présidente fait part du lancement de l'étude d'Alimentation des Aires de Captables sur les communes de Touquin, Pézarches, Lumigny, Rozay-en-Brie avec le cabinet *STUDEIS*.
- L'étude diagnostic du réseau d'eau potable réalisé par le cabinet *UP Utilises Performance* doit être finalisée d'ici la fin de l'année. Dans le cadre du programme d'actions du diagnostic AEP, une subvention peut être et va être sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau.

La séance est levée à 10h10

Rappel des délibérations prises :

Délibération n° 12/2016 - Concession de service public de l'eau potable : Approbation des candidats retenus par la commission de Concession de service public

Délibération n° 13/2016 - Révision des statuts du SIAEP

Délibération n° 14/2016 - Convention de servitude Département de Seine et Marne/SIAEP pour l'installation d'un piézomètre dans le captage de Pézarches

Les membres présents ont signé
La Présidente, Sophie CHEVRINAIS

CORDIER Christian	
DE MORAIS Elisabeth	
DEVARREWAERE Dominique Absente	
JEAN Annie	
PERIGAULT Isabelle	
RACINET Aurélie	
SURAT Sylvie	